Sale temps en Afghanistan

Elections. Dans un contexte de regain de violences et d'attente des résultats d'une présidentielle entachée de fraudes, la bavure militaire ayant fait des dizaines de victimes civiles dans le nord du pays tombe on ne peut plus mal.

AFP

Les différentes versions des faits, les bilans et les rapports d'enquêtes sur l'incident meurtrier qui a eu lieu dans un village de la province de Kunduz au nord de l'Afghanistan, vendredi 4 septembre, se succèdent et ne se ressemblent pas. L'affaire est hautement sensible alors que le pays connaît un regain d'attentats et que l'on attend, plus de deux semaines après l'élection, les résultats d'un scrutin présidentiel sur lequel pèsent de forts soupçons de fraudes.

Le raid aérien au nord de l'Afghanistan impliquait, semble-t-il, deux camions-citernes détournés par des taliban qui ont été bombardés alors qu'ils étaient enlisés près d'une rivière. Le bombardement a eu lieu pendant que de nombreux villageois avaient été invités par les rebelles à se servir en essence. Combien de personnes ont été tuées dans cette opération menée par les forces allemandes stationnées dans la région ? Selon un premier rapport d'enquête de l'ONG Afghanistan Rights Monitor (ARM) fondé sur «*15 entretiens avec des habitants*» de la zone, «*60 à 70 non-combattants ont péri*». En plus des civils, «*plus d'une dizaine d'hommes armés auraient péri dans cet incident*», selon ARM, qui conclut que «*la majorité des victimes sont des non-combattants dont certains ont été si grièvement brûlés que toute identification est rendue impossible*». «*Même si toutes les victimes étaient des partisans des taliban, le fait que la plupart d'entre elles étaient désarmées et n'étaient pas engagées dans une activité guerrière ne permet pas de justifier ce massacre*» et le largage de «*deux bombes de 250 kilos*» sur le site, estime Ajmal Samadi, directeur d'ARM. De son côté, le Comité international de la Croix-Rouge a déclaré que le bilan exact ne serait peut-être jamais connu parce que les corps ont été brûlés.

Flou et attentisme généralisés

Les sources officielles, elles, ont toutes évoqué pour l'instant une majorité de taliban tués. Le gouverneur de Kunduz parle de 48 taliban et 6 civils tués tandis que l'OTAN a reconnu que des civils avaient été tués sans donner de chiffres. Plusieurs enquêtes (gouvernement afghan, ONU, OTAN, ONG) sont encore en cours.

Quant au communiqué des taliban, il dresse une liste des noms, professions, âges et adresses des victimes civiles qu'ils disent avoir recensées pour le moment, au nombre de 79, parmi lesquelles figurent une vingtaine d'enfants. «*Les lois internationales, la charte des Nations unies et la Convention de Genève sont claires sur de tels crimes*», peut-on y lire. En appelant aux «*juges internationaux*» de la Cour pénale internationale de La Haye, les taliban estiment que «*l'incident de Kunduz montrera si les prétentions internationales de défense des droits de l'Homme sont la réalité ou juste une tromperie*».

Au-delà de la tragédie, le bombardement témoigne de la dégradation de la situation dans le pays. «L'inquiétude monte» en Occident, à cause de «*la corruption, la culture et le trafic d'opium, le terrorisme, et maintenant les fraudes électorales*», explique Wadir Safi, enseignant à la faculté de sciences politiques de Kaboul. L'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France, dont l'engagement militaire est de plus en plus impopulaire dans leurs opinions publiques, ont demandé à ce que soit organisée une conférence internationale d'ici la fin de l'année afin que soit fixé un calendrier visant à pousser les Afghans à reprendre rapidement les rênes de leur pays.

En attendant, sur place, les derniers résultats partiels annoncés suite aux présidentielles du 20 août donnent la majorité absolue (54,1%) au président sortant Hamid Karzaï, ce qui éviterait la tenue d'un second tour. Mais la commission électorale afghane a annoncé avoir placé en quarantaine les bulletins émanant de 600 bureaux de vote en raison des fraudes constatées par la commission des plaintes électorales (CPE). Or, les résultats issus de tous les bureaux de vote ne deviendront officiels qu'après la fin des enquêtes de la CPE et l'opération pourrait demander deux à trois mois, selon l'un de ses membres...

AMINA BOUBIA